

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Ecole de musique de la Lomagne Gersoise Les inscriptions pour la rentrée 2019-2020 ont lieu samedi**

L'école de musique communautaire, qui a accueilli durant toute l'année scolaire plus de 250 élèves, procédera aux nouvelles inscriptions ce samedi 29 juin.

A l'école de musique, les élèves ont accès à des cours d'éveil musical pour les plus petits à partir de 5 ans, d'initiation musicale pour les enfants à partir de 6 ans, et peuvent dès 7 ans s'adonner à un instrument parmi la trompette, le tuba, le trombone, l'euphonium, le saxophone, la clarinette, la flûte traversière, la guitare, le piano, le violon, le violoncelle ou la batterie. Des cours de percussions et contrebasse à cordes sont également proposés.

Des pratiques collectives sont proposées également, telles qu'un orchestre junior, des ensembles instrumentaux, une chorale pour les adultes....

L'école de musique accueille les enfants, tout comme les adultes.

Samedi 29 juin : 3 créneaux pour vous inscrire sont proposés :

A Fleurance : de 9h30 à 12h dans les locaux de l'école de musique (centre pédagogique du développement durable – Avenue Pierre de Coubertin – 1<sup>er</sup> étage)

A La Romieu : de 13h30 à 14h30 dans la salle de musique (derrière la Mairie)

A Lectoure : de 15h à 17h dans les locaux de l'école de musique (Hôtel des services, Zone Industrielle La Couture – depuis la RN21, tourner à l'angle du garage Renault, puis l'hôtel des services est sur la gauche)

Pour tout renseignement ou inscription vous pouvez également contacter le directeur Vincent BLESZ au 06.77.04.66.21 ou par mail à [musique@lomagne-gersoise.com](mailto:musique@lomagne-gersoise.com) avant le 1er juillet.